

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 23 (1986)  
**Heft:** 809

**Artikel:** Fiscalité : amaigrissement pour 4 milliards  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022748>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A l'affût des aberrations

Encore l'énergie. Une véritable obsession, direz-vous. Eh bien oui, mais une obsession dont nous sommes persuadés à DP qu'elle est justifiée. Non pas celle des producteurs, préoccupés d'abord d'accroître leur part du marché, de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement pour répondre à une demande «naturellement» en hausse. Mais la conviction que l'avenir appartient aux sociétés qui sauront minimiser leur consommation en utilisant des techniques économes en énergie.

Pourtant les alertes de 1973 et 1979 ne semblent pas avoir suscité aujourd'hui encore les mesures nécessaires d'adaptation. Pour preuve les aberrations énergétiques que découvrent chaque jour les spécialistes dans les entreprises, les immeubles commerciaux et d'habitation, dont certains sont flambant neufs.

«Enerplan», un bureau d'ingénieurs de Lucerne (avec filiales romandes à Lausanne et à Genève) vit même de ces aberrations. Sa spécialité: l'analyse fine des installations énergétiques en vue d'abord d'en améliorer la gestion et, éventuellement, d'y apporter des modifications.

Mais «Enerplan» ne pousse pas à la dépense, pour la simple raison qu'il ne vend pas d'appareils ou de matériaux ni ne se fait rétribuer au prorata du volume d'investissement engendré par ses conseils. Les contrats qu'il propose fixent les honoraires en fonction du temps d'analyse ou des économies réalisées: l'équivalent de la valeur de l'énergie économisée durant une année; la plupart des mesures proposées sont amorties en un ou deux ans.

Dans le domaine des économies d'énergie, agir coûte moins cher que de ne rien faire. A terme du

moins. Encore faut-il que les bénéficiaires potentiels soient conscients de disposer d'un gisement d'économies. Pour vaincre les réticences — crainte d'un investissement non rentable, manque de disponibilités financières — «Enerplan» propose maintenant un troisième type de contrat: il finance lui-même les équipements nécessaires au programme d'économie et les remet gratuitement au client cinq ans après leur mise en service; le remboursement est effectué durant cette période par ponction sur la valeur des économies réalisées, une partie du gain étant ristournée au client. Ainsi des deux côtés on a intérêt à faire au mieux; sans bourse délier et sans investissement initial, le consommateur réduit sa consommation et ses dépenses énergétiques.

*Selon Andreas Wyss, chargé par l'Office fédéral de l'énergie d'organiser des services de conseil en matière énergétique, on pourrait économiser chaque année en Suisse deux millions de tonnes de mazout, soit le tiers de la consommation actuelle. Deux millions de tonnes qui sont gaspillées parce que les bâtiments et leurs installations sont mal conçus — Enerplan a découvert une entreprise dont le dimensionnement du chauffage permettait de chauffer normalement les locaux par une température extérieure de -130 degrés; elle a permis à une société d'assurances d'épargner 250 000 litres de mazout par an en libérant le système de recyclage de l'installation de ventilation, obturé lors de la pose — et les installations mal réglées et mal gérées.*

### EXOTISME...

Un groupement de jeunes se nommant «Le Cactus bleu» veut participer aux prochaines élections bernoises en ville de Berne.

## Amaigrissement pour 4 milliards

Beat Kappeler, secrétaire de l'Union syndicale, a recensé l'ensemble des revendications qui tendent à alléger la fiscalité fédérale. Alors qu'aucune ne concerne vraiment les revenus modestes, il arrive au chiffre fantastique de quatre milliards, qui déséquilibrerait totalement la Confédération.

Récapitulons avec lui.

Revendications	en mio de fr.
— Troisième pilier (favorisant particulièrement l'épargne des hauts revenus et des indépendants). Sur ce point, il ne s'agit pas d'une perspective. La décision est prise	300
— Initiative radicale sur l'imposition de la famille (effet particulièrement sensible à partir de 70 000 francs de revenus)	500
— Suppression de la taxe occulte de l'ICHA qui favoriserait les industries d'exportation, dans la mesure où elles investissent	1300
— Revendication des banques: suppression du droit de timbre sur les transactions avec l'étranger; suppression ou réduction du timbre d'émission; exonération de l'ICHA pour le marché de l'or; déduction d'un dividende de 4% du bénéfice imposable pour éviter la prétendue double imposition des SA; estimation du tout	2000

Quatre milliards, c'est le désirable projeté par la bourgeoisie helvétique. La moitié serait déjà insupportable pour l'équilibre fédéral! On ne pousse donc pas l'impudeur jusqu'à faire l'addition. Voilà qui est fait.

A. G.